



## ACCUEIL DE LOISIRS et ACCUEIL PERISCOLAIRE

2015-2016

### PROJET PEDAGOGIQUE

Ville de Mesquer



Aujourd'hui, l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire se veulent être un complément éducatif et ludique avec l'école et les familles.

Pour ce faire, nous développons des projets et des actions au travers des savoir-faire et des savoir-être de l'équipe d'animation.

Voici le projet pédagogique de cette nouvelle année, celui-ci sera évalué en fin d'année.

#### Objectifs pédagogiques :

- + Eduquer, sensibiliser et rendre acteurs les enfants sur **les modes et habitudes de consommation**. Permettre aux enfants de devenir des consommateurs responsables.
- + Veiller et garantir la **sécurité affective, physique et morale** de l'enfant. Développer des actions en rapport avec la santé, la sécurité.
- + Favoriser **l'épanouissement des enfants** par le biais d'activités ludiques et enrichissantes.
- + Favoriser le « **vivre ensemble** » par l'esprit d'entraide, de solidarité et par l'acceptation d'autrui. Etre bienveillant et se respecter, prendre soin du matériel, de l'environnement.
- + Créer et tisser des liens **entre les générations** afin de se connaître, de se comprendre et se respecter.
- + Veiller au développement de **l'autonomie**, de la **créativité** et de **l'esprit critique**.
- + Faciliter **les échanges** entre les enfants, les parents et l'équipe d'animation.

#### Préambule :

Créé en décembre 1989 sous forme d'accueil périscolaire, le centre de loisirs a ouvert ses portes pendant les vacances d'hiver et de printemps de 1991 à 2005.

Depuis l'année 2005, l'ALSH accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans, tous les mercredis de 7h30 à 18h30, et pendant les vacances scolaires (hormis les vacances de Noël). Les enfants peuvent venir soit à la journée soit à la demi-journée, avec ou sans repas.

L'été, le centre est ouvert sans interruption du lundi au vendredi (hors jours fériés).

L'équipe d'animation est plus nombreuse sur la période estivale par le fait d'une augmentation des effectifs et à l'organisation de séjours, (de 3 à 4 animateurs présents au lieu de 2 pendant la période scolaire, un animateur en plus pour l'encadrement lors des petites vacances).

#### HORAIRES D'OUVERTURES DE LA STRUCTURE :

Depuis la rentrée de septembre 2015, avec la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les horaires d'ouverture de la structure ont été modifiés :


- ALSH mercredis : 12h00/18H30
- L'accueil périscolaire :

- Matin :  
7h30 / 8h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi  
7h30 / 9h le mercredi
  - Soir :  
16h30 / 18h45 le mardi et vendredi  
16h / 18h45 le lundi et jeudi
- Les nouveaux temps d'activité périscolaire (TAP) ont lieu le mardi et le vendredi de 15h à 16h30. Un PEDT a été réalisé en concertation avec l'école publique, les parents d'élèves élus et la municipalité. Ce PEDT a été validé par le groupe d'appui départemental.

Conçus pour une ouverture éducative, les activités de ces TAP sont proposées selon 5 Parcours de découvertes pour les enfants :

1. Bien vivre ensemble : activités autour de la socialisation, de la citoyenneté, de l'environnement...
2. Graine d'artiste : éveil et pratique artistique.
3. Créer en s'amusant : arts plastiques
4. Le sport : éveil et pratique sportive.
5. Espace loisirs pour jouer aux jeux de société, lire, dessiner, étudier

Les animations, les activités misent en œuvre dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires sont complémentaires et transversales aux objectifs de ce projet pédagogique.

 Eduquer, sensibiliser et rendre acteurs les enfants sur **les modes et habitudes de consommation**. Permettre aux enfants de devenir des consommateurs responsables.

De nombreux gestes au quotidien sont réfléchis et expliqués aux enfants tels que :

La consommation de papier : mise en place d'un bac à papier recyclé.

La consommation d'eau : les enfants doivent finir leur verre d'eau à la fin du repas ou du goûter.

Les animateurs expliquent la nécessité de ne pas gaspiller l'eau et la nourriture.


Privilégier la marche à pied dès que cela est possible.

Mise en place d'activités tout au long de l'année où l'enfant est amené à réfléchir sur ses habitudes de consommation, (tableau des déchets).

NB : La structure ALSH répond aussi à un souci de réduction du gaspillage, détection automatique des luminaires et déclenchement automatique de l'eau aux sanitaires.

Limitation des emballages pour les goûters et pique-niques. Veille au gaspillage minimum du papier photocopieuse.

Le café consommé par l'équipe est pris en commun avec la mairie, (voir Colette).

 Veiller et garantir **la sécurité affective, physique et morale** de l'enfant. Développer des actions en rapport avec la santé, la sécurité.

Cet objectif a pour but de permettre à l'enfant et au groupe de se construire et d'évoluer dans des conditions saines, qu'elles soient affectives, morales ou physiques. Cet objectif est le pré-requis indispensable à la mise en place d'activités avec les enfants.

Pour y répondre et pour que les enfants évoluent dans un espace clair, sécurisé et attentif, notre équipe s'attache à :

- Créer un **environnement sécurisé** avec du matériel et du mobilier adaptés et des périmètres signalés et identifiés par tous.

Toute la structure est fermée de l'intérieur par verrou ou par clés Clic. Les enfants n'ont pas le droit d'ouvrir les portes. Le jardin est clos. Les parents entrent dans la structure par l'accueil principal, en ayant préalablement sonné à l'interphone.

Dans le hall, les enfants ont des vestiaires adaptés à leur âge avec un casier pour y mettre leurs chaussons.

Le hall est aussi un lieu d'information et d'échange lié à l'Enfance Jeunesse.

Dans les pièces d'activités, des placards hauts permettent de stocker le matériel dit « à risques » et fermé à clé si besoin. Les coins cuisines des salles d'activités sont adaptés à l'âge et à la taille des enfants accueillis.

Espace cuisine : le principe de précaution veut que lorsque le four ou les plaques sont en marche, aucun enfant n'est autorisé dans cet espace.

Le local entretien ménage est toujours fermé.

L'ascenseur n'est utilisé que par les adultes et fonctionne avec une clé située en haut à droite de celui-ci. Les enfants ne l'utilisent pas sauf en cas d'handicap.

A l'étage : les enfants peuvent s'y rendre dans le cadre de l'activité, avec leur animateur référent. Les enfants seuls n'y sont pas autorisés. Les enfants montent les uns derrière les autres en se tenant à la rambarde.

Le bureau animateur n'est pas une salle d'activité, il n'est accessible que par les adultes.

Le local stockage à l'étage est fermé à clé et est utilisé uniquement par l'équipe.

Dans la cour de l'école, les enfants de plus de 6 ans n'ont pas l'autorisation de monter sur la structure des petits.

- **Etre au courant de la législation en cours.**

L'équipe s'engage à faire les recherches nécessaires, si besoin, avant de débiter son activité, (par exemple : quelle est la législation concernant le déplacement à pied, la baignade ? Que doit-on faire en cas de blessé ?). Le directeur s'attache à fournir tous les documents et les textes de lois nécessaires au bon déroulement de la structure.

Depuis 2011, l'ALSH a investi dans les manuels WEKA qui sont sources d'information. Ces guides doivent être consultés régulièrement afin d'enrichir ses propres connaissances.

Des lors qu'un point de législation n'est pas explicite, l'équipe prend le temps d'en discuter.

- Former l'équipe d'animation aux gestes de secours (**PSC1**).

L'équipe des permanents est formée au PSC1, cependant il est demandé aux vacataires de suivre un temps d'échange sur les consignes à suivre en cas de nécessité, d'urgence : à voir avant l'été avec les pompiers de Mesquer.

- Vérifier régulièrement **le contenu des trousse de secours**

(une trousse dans chaque salle d'activité et l'armoire à pharmacie dans la salle des grands, toujours fermée à clé, la clé étant au dessus du placard). Pour chaque déplacement prévoir **les**

**fiches sanitaires** des enfants présents, la trousse de secours et un téléphone portable.

Un animateur référent est en charge du contenu des pharmacies, cahier infirmerie et des fiches sanitaires.

- Veiller à ce que **chaque enfant puisse s'exprimer** et trouver sa place au sein des activités.

Pour mettre à l'aise les enfants, l'équipe s'engage à détailler et à sensibiliser au thème de la journée dès le début de celle-ci, (chant, mime, comptine...).

Les enfants sont pris en charge par les animateurs qui sont garant de leur bien-être et à leur écoute. Chaque enfant a le droit d'être critique quant aux activités, temps libres...Vigilance et écoute active sont indispensables pour que l'ensemble du groupe vive un temps convivial et d'échange.

- Favoriser une **écoute active** auprès des enfants et des familles. Se rendre **disponible, avoir une attitude de tolérance et de discrétion.**

L'animateur qui a eu l'enfant dans son groupe communiquera à ses parents « le retour » de la journée, sans qu'un autre animateur « interfère » de façon inappropriée.

De même lorsque l'équipe n'est pas d'accord, celle-ci est tenue de se mettre à l'écart des enfants et des parents pour en discuter. Il ne faut pas contredire un animateur devant les parents ou les enfants afin de garder de la crédibilité professionnelle.

L'équipe d'animation se refuse à tous commentaires portant sur un quelconque jugement quant à la façon d'éduquer des parents.

Cependant tous comportements jugés inappropriés au sein de la structure (injures, violences, humiliation) ou suspicion de maltraitance seront pris en considération (animateur et direction), et les services compétents seront interpellés si besoin est.

**NB :** Le centre se refuse à accepter un enfant dont la structure n'a pas le dossier d'inscription et notamment la fiche sanitaire remplie. En outre, il se donne le droit de refuser des enfants non inscrits préalablement pour éviter le non respect du taux d'encadrement prévu par la loi.

Tout au long de l'année, nous développerons des actions de prévention et d'éducation à la santé, par le biais de projets mais aussi par des discussions, des temps forts, des temps informels avec les enfants.


Lors du goûter, qu'il soit en accueil périscolaire ou en accueil de loisirs, notre préoccupation est de faire de ce temps un moment de détente et de convivialité, propice à l'échange, à la discussion.

Dans un souci d'équilibre alimentaire, le goûter est composé en permanence de pain, avec de la confiture, carrés de chocolat, miel ou fromage selon les différents soirs et en tenant compte du menu du midi au restaurant scolaire. De plus, un fruit de saison, au choix de l'enfant, est proposé systématiquement.

 Favoriser l'**épanouissement des enfants** par le biais d'activités ludiques et enrichissantes.

Pour atteindre cet objectif nous souhaitons :


- Prendre le temps de **préparer les activités** et faire un réel travail de réflexion, d'élaboration, de recherche à l'aide d'outils variés (Internet, livres ressources...). Les activités sont réfléchies de manière inventive, constructive et innovante.
- **Adapter les activités** selon l'âge des enfants, l'activité doit être élaborée de manière à convenir à chacune des tranches d'âge. Les règles d'un jeu doivent être compréhensibles par tous les enfants.
- Mettre en place un **mois** et/ou des **semaines à thème** pour susciter la curiosité, l'envie des enfants.  
Par exemple, semaine cirque, semaine sur l'environnement, semaine dans les îles....mais aussi des semaines axées sur l'imagination, le rêve, la magie...
- Proposer des **activités variées** (sport, activités scientifiques, activités manuelles, visites de parcs, ateliers cirque...) et favoriser les activités d'extérieur et de découverte.
- Favoriser les échanges intercommunaux avec les communes de la Turballe, Piriac, Assérac et St Molf afin de développer des liens et des savoirs-faire entre animateurs et enfants. Le but est de construire des projets communs, de qualité et d'échanger sur nos pratiques.
  - Projet CINEMA « Rêve d'Enfance »
  - Rencontre intercentre
- Développer les activités sportives en partenariat avec le Conseil Général de Loire Atlantique. L'intérêt est de pratiquer un sport à moindre coût avec un encadrement professionnel. Possibilité pour les familles d'inscrire leur enfant aux activités multisports par le biais de l'APS le jeudi soir.
- Mise en place de divers ateliers sur le temps de l'accueil périscolaire avec :
  - ❖ Des arts plastiques
  - ❖ Des ateliers culinaires
  - ❖ Des ateliers sportifs
  - ❖ Jardinage
  - ❖ Atelier d'éveil sensoriel et de motricité.

 Favoriser le « **vivre ensemble** » par l'esprit d'entraide, de solidarité et par l'acceptation d'autrui. Etre bienveillant et se respecter, prendre soin du matériel, de l'environnement.

L'accueil de Loisirs est un espace d'échange et d'expériences collectives. Favoriser la vie collective implique l'élaboration de règles communes et comprises par tous.

L'équipe favorise la bonne humeur, la convivialité et le respect.

Elle s'attache à :

- Mettre en place **un projet de solidarité** construit avec les enfants et les rendre acteurs de celui-ci. Le but de ce projet est de s'ouvrir aux autres, d'impliquer les enfants dans des actions de partage et de citoyenneté.
  - Projet autour de la **semaine de lutte contre le racisme et les discriminations** qui a lieu en mars. Cette année en interne, notre thème est la lutte contre le harcèlement. Interventions des animateurs au sein de l'ALSH, de l'APS, du restaurant scolaire, pendant la récréation de l'école. Travail en lien avec les enseignants, les agents du restaurant scolaire, la police municipale.
  - Proposer des **activités communes** (grand-jeu par exemple) où petits et grands se mélangent. Permettre aux grands de se responsabiliser par rapport aux plus jeunes. De même, lors des goûters, des grands s'occupent des petits, sont à leur écoute.
  - Instaurer un **climat d'écoute et de respect mutuel** tout au long de la journée entre les enfants et avec les animatrices.
  - Favoriser les échanges notamment pendant **les repas** et **les goûters** pris avec les enfants, ainsi qu'au moment de l'accueil et du départ des enfants.
  - Sensibiliser les enfants au **respect du matériel**. (Pratique du tri sélectif, vigilance sur le gaspillage du papier...)
  - Projet « **Mesquer a du Talent** ». Sensibilisation et transmission de savoirs. Découverte du patrimoine de Mesquer : Les enfants vont découvrir différents métiers ou traditions existants sur la commune et créer du lien. Les échanges permettront à chacun de se connaître. Les enfants découvriront la commune et son milieu naturel au travers des différentes rencontres. Certaines séances permettront de mieux appréhender et respecter la nature.  
Susciter la curiosité par rapport aux talents des personnes rencontrées : La rencontre mensuelle sera en lien avec le thème du mois de l'ALSH afin de sensibiliser de façon ludique la future rencontre. Des énigmes, des interviews, des jeux et des jeux de rôles, etc..., seront proposés aux enfants.  
Mieux connaître notre environnement (rencontre avec des apiculteurs, des paludiers, des jardiniers, ostréiculteurs, LPO, agriculteurs...)
  - Elaboration de **chartes de bonnes conduites** :  
Une pour les 3/6 ans et une autre pour les 7 et plus.  
Ces chartes ont pour but d'éduquer les enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Des règles communes sont élaborées avec les enfants et pour les enfants afin d'identifier le cadre, les limites.
-  Créer et tisser des liens **entre les générations** afin de se connaître, de se comprendre et se respecter.

Cette année, l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire vont poursuivre les rencontres avec les aînés de Mesquer par le biais des « Amitiés Mesquéraises ».


L'objectif de ce projet est de rassembler enfants et personnes âgées autour d'activités communes telles que le jardinage, l'histoire de Mesquer, la cuisine, des rencontres autour des jeux ...

Ces temps forts auront lieu une fois par trimestre voire plus à l'accueil périscolaire et seront encadrés par l'équipe d'animation et les aînés. Cependant, malgré la mise en route d'un planning, les aînés peuvent être fatigués, ceci pouvant entraîner l'annulation de certaines séances.

- Partage de la galette des Rois avec les enfants de l'APS, de goûters en ALSH
- Atelier jeux en bois avec l'APS, après-midi jeux avec l'ALSH
- Cuisine
- Tricot
- Sortie baignade
- Autres visites et sorties

Nous souhaitons que les enfants et les aînés tissent des liens concrets et apprennent à se connaître. Les aînés sont pour chacun de nous une source de témoignage, de transmission sur le passé et notre histoire.

Les animations proposées seront adaptées aux âges des enfants.

 Veiller au développement de l'**autonomie**, de la **créativité** et de l'**esprit critique**.

L'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire sont à la fois des lieux de détente, de plaisir et des lieux où l'on se construit. Le développement physique, intellectuel et créatif de l'enfant est au cœur de notre démarche pédagogique.

Pour atteindre cet objectif, il est important :

- De permettre aux enfants, aux cours des différents temps d'animation, de s'exprimer, de s'interroger, de donner son point de vue sur tout ce qui fait son environnement, sur sa vie en générale.
- D'établir les règles de vie en collectivité avec les enfants.
- De favoriser la pédagogie du « faire - avec » c'est-à-dire encourager, montrer, expliquer, susciter l'intérêt de l'enfant pour l'activité. « Faire – avec », ce n'est en aucun cas faire à la place de l'enfant. Il est nécessaire de prendre en compte ses besoins, ses attentes pour favoriser son épanouissement.
- De permettre à l'enfant de vivre son temps à sa façon. Ceci implique, par exemple, l'aménagement d'espaces libres (coin lecture, coin jeu) et de moments de discussion entre les enfants et les animateurs. Aussi lorsque l'enfant souhaite ne « rien faire » à un moment donné de l'activité (fatigue, ennui,...), celui-ci doit pouvoir s'épanouir en ne « faisant rien » car cela fait partie aussi de la journée. Cependant, le rythme de l'activité mené par l'animateur doit être bien pensé et adapté aux enfants.
- De favoriser la découverte par le biais d'activités nouvelles et ludiques. Cet objectif a pour but de faire découvrir les richesses de la diversité culturelle, (projet de solidarité, découverte de pays, projet intergénérationnel...), notamment par le biais de la musique, des arts plastiques, des livres...

- D'impliquer tous les enfants du centre dans les tâches quotidiennes (le rangement en fin d'activité, dans la préparation de repas...).

 Faciliter **les échanges** entre les enfants, les parents et l'équipe d'animation.

Les familles ont un rôle essentiel dans la vie de la structure et font partie intégrante du bon fonctionnement. Pour cela, nous restons attentifs aux questions, inquiétudes et/ou souhaits des parents. Nous souhaitons «faire-avec» les familles pour répondre au mieux aux besoins et attentes de celles-ci.

Pour ce faire :

- L'équipe met à disposition des familles le projet pédagogique du centre ainsi que le règlement intérieur.
- Des goûters et des temps de rencontres avec les familles sont régulièrement organisés (lors des spectacles des enfants, lors de manifestations spécifiques comme une journée « Fête du Jeu », lors d'un projet (projet de solidarité),...
- L'équipe attache beaucoup d'importance à l'accueil du matin et à celui du soir : moment propice aux échanges d'informations. Un animateur est dédié chaque soir à l'accueil du parent.
- Les parents peuvent être associés aux activités proposées lors de sorties.

En cas de conflits :

En cas de conflits avec une famille ou un parent en temps d'accueil ou d'animation, l'équipe essaiera d'« isoler » le parent dans un lieu propice au dialogue et sans la présence des enfants afin d'éviter que ces derniers ou d'autres parents présents ne s'inquiètent.

Comment échanger calmement avec le parent ?

- Dire au parent que vous êtes là pour l'entendre et montrer votre disponibilité pour l'écouter.
- L'inviter à s'asseoir
- Ecouter le parent : Ecoute Active
- Faire une retransmission des données pour être sûr d'avoir bien compris. « Si j'ai bien compris... »
- L'animateur propose une ou des solutions pour régler le conflit.

En cas de conflit qui ne trouve pas de solution immédiate, rassurer le parent et l'informer que le problème sera réglé en équipe et ce le plus tôt possible.



### Journée type à l'accueil de loisirs - Péri-scolaire Les Martins Pêcheurs

7h30 / 8h35 : Ouverture de l'accueil, animations diverses proposées par l'équipe.

8h35 / 8h45 : Départ pour l'école, encadrement jusqu'aux classes des enfants par l'équipe.

15h ou 16h : Fin de récréation et du temps scolaire, les enfants sont récupérés par les animateurs dans la cour.

- 15h / 16h30 : Nouveaux Temps d'Activité Péri-scolaire (TAP) le mardi/vendredi
- 16h / 18h 45 Accueil Péri-scolaire classique le lundi et jeudi

16h30 : Accueil Péri-scolaire classique, début du goûter

17h : Fin du goûter et départ pour les animations.

18h45 : Fermeture de l'accueil péri-scolaire.

### Journée type à l'accueil de Loisirs VACANCES ou ½ journée MERCREDI à partir de 12h aux Martins Pêcheurs



**7H30** Ouverture de l'ALSH

Petits jeux calmes, activités manuelles, lecture, dessin, mais aussi règles de vie, programme de la journée, etc.



**9H30** Début des activités

11H45 Rangement de l'activité avec les enfants,  
Préparation des enfants au départ.



**12H00** Repas au restaurant municipal.



**13H00** Temps calme pour les plus jeunes

Sieste, histoire racontée par les animateurs, contes, berceuse, etc.



**13H00** Temps calme pour les plus grands

Jeux de société, lecture, écoute d'un conte, musique, etc.



**14H00** Activités de l'après-midi.

16H15 Rangement de l'activité avec les enfants.



**16H30** Goûter tous ensemble



**17H** Activités libres au centre de loisirs.

Petits jeux calmes, de société, d'imitation, dessins.



**18H30** Fermeture de l'ALSH.